

LE SPECTATEUR

Chambre d'Assemblée
Société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGE Administrateur.

Il y en a D'autres

Certainement ! Mais ils passent en second lieu, montrant l'excellence des

ALLUMETTES DE E. B. EDDY.

La qualité supérieure des allumettes de E. B. EDDY fait appel à tous ceux qui désirent avoir le meilleur article à un prix raisonnable.

PHILION et Cie.

Manufacturiers de Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies et Moulures. Toujours en main un stock considérable de bois de plancher, V. Joint et bois sèche de toutes descriptions.

COIN DES RUES — BAY ET FLORENCE, OTTAWA et Rue Principale, près de l'église Anglaise, Hull, Qué.

Mesdames et Messieurs,

L'endroit où vous pouvez acheter à meilleur marché vos MONTRES, HORLOGES et BIJOUX est chez A. PETIT, No. 102 RUE MAIN, HULL, QUÉ.

Fabrication et réparations exécutées à bas prix. Réparations des montres de prix, une spécialité.

A. PETIT, Horloger, 102 rue Main.

CHAPEAUX de toute espèce

CHEZ COTE & CIE., 114 rue Rideau.

JOSEPH COTE Agent d'assurance contre le feu Compagnie de 1ère classe.

Office 114 Rue Rideau, Ottawa

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. L'd

GALT, ONT. MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS.

A épreuve du FEU et des VOLEURS

Aussi les "Engins Wheelock", les "Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois." Machines, Chaudières pour Scieries. Poulies et toutes sortes de machines pour scieries.

F. W. BINDON, Agent général 131 Avenue Stanley, Ottawa.

FORTIN et GRAVELLE

MANUFACTURIERS DE

C-H-A-U-X HULL, QUÉ.

Cette chaux, au dire des entrepreneurs, est la meilleure qui soit fabriquée au Canada. Les ordres par la maille et par téléphone sont exécutés promptement.

J. N. Fortin J. E. Gravelle

DOUGLASS et FRERES

Couvreurs en Ardoises, Tuiles, Métaux

Manufacturiers d'ouvrage en fer et en cuivre. Corniches galvanisées, garde soleil. Couvre fenêtres et autres. Travaux en métal pour bâtisses. Corniche en métal, embossées, estimées. Fournaies à air chaud. Fournis

UNE VISITE EST SOLICITÉE

113 RUE BANK, OTTAWA, Ont.

PROPRIETES A VENDRE

Une maison, y compris le terrain, situé au coin des rues du Pont et Wellington, (bon poste de commerce) et une autre maison, située au coin des rues Cuthbert et Inkerman. Conditions: Argent comptant. S'adresser à E. C. LEBLANC, 87 rue du Lac.

A-T-IL PROMIS

What are ancient Pistol and you friends yet? (King Henry V, act II.)

DÉDICACE A l'Honorable M. Laurier.

Après un silence d'au-delà d'une année, je suis presque honteux de m'adresser à vous de nouveau. Mis en regard du chef du parti libéral, un pauvre électeur est si peu de chose, que je n'aurais pas dû laisser passer un seul jour sans montrer l'intérêt que je porte à un homme tel que vous. Mais sachant qu'on peut vous appliquer, aussi bien qu'à Falstaff de joyeuse mémoire, ces paroles du poète anglais: "He was never yet a breaker of proverbs", je me justifierai par le vieil adage: mieux vaut tard que jamais. Du reste, les circonstances m'imposent un devoir impérieux. Une mauvaise presse, ennemie de la vérité, veut absolument vous rendre responsable d'engagements auxquels vous n'avez pas même rêvé. Ils veulent vous lier sans l'ombre d'une justification. Mais, qu'importe à ces gens de vous jeter dans l'embarras, s'ils avancent par là leurs affaires personnelles. On prétend que vous avez promis le rétablissement au Manitoba des écoles séparées, si jamais votre parti arrivait au pouvoir. Je savais que vous n'étiez pas homme à vous porter garant d'une chose que vous ne pouvez ni ne voulez tenir. Cependant pour en avoir le cœur absolument net, j'ai fait un relevé de vos paroles depuis que cette question agite l'opinion publique. On vous a calomnié, en vous accusant de promesses en faveur des catholiques. Malheureusement la calomnie fait son chemin: un certain nombre de personnes qui se fient, sans rien vérifier, à l'Électeur et autres gazettes de même aloi, pourraient croire faussement que le parti libéral s'est engagé envers mes compatriotes catholiques de l'ouest. Les trois articles qui commencent à paraître aujourd'hui dans le *Courrier* convaincront les plus difficiles. Comptant que vous me serez reconnaissant d'avoir sauvé votre réputation d'une attaque mensongère,

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très humble serviteur, UN ÉLECTEUR DE QUÉBEC-EST.

Pour se convaincre pleinement que l'honorable M. Laurier n'a jamais promis de rétablir les écoles séparées dans la province de Manitoba, il suffit de supposer le chef d'opposition porté au pouvoir par la faveur populaire, et répondant aux objections d'adversaires qui lui reprochent de ne pas présenter de législation remédiate, contrairement à la parole donnée. Imaginons ce que M. Laurier, pourrait dire pour sa défense:

"Lorsque j'étais simple chef d'opposition, vous voyiez les journaux conservateurs me pousser sans cesse au pied du mur me forcer à déclarer la politique du parti libéral dans la question des écoles du Manitoba. A les croire encore, je demeurais dans la vague ou plutôt ils comprenaient trop bien que j'étais opposé à toute intervention fédérale dans les affaires locales. Aujourd'hui mes adversaires, mais moins quel-ques-uns d'entre eux, ont entièrement changé de ton. J'ai promis disent-ils, et je recule au moment d'exécuter mes promesses. L'électorat de la province de Québec, qui m'a été si grandement favorable était parfaitement convaincu que j'accorderais aux catholiques du Manitoba tout ce que demandent leurs pétitions: J'ai trompé l'électorat et je mérite censure.

"Pour se convaincre de la fausseté de ces accusations, il suffit d'examiner les discours prononcés en cette chambre, ou hors de cette chambre, en y joignant les commentaires des journaux qui dirigent à bon droit l'opinion libérale en notre pays, et l'on se convaincra sans peine qu'en refusant d'in-

tervenir pour rétablir les écoles catholiques sur les bords de la rivière Rouge, le parti que j'ai l'honneur de diriger ne forfait à aucune des promesses de son chef

I "La loi du Manitoba qui a établi le système d'écoles communes tel qu'il existe aujourd'hui, ne remonte pas au-delà, de 1890. La session où fut passée cette loi s'ouvrit en janvier, le débat sur la troisième lecture se terminait le 18 mars, et l'acte des écoles publiques recevait la sanction royale le 31 du même mois.

"Que mes adversaires parcourent les débats officiels, depuis cette époque, qu'ils scrutent mes paroles les unes après les autres, et qu'ils y trouvent une promesse. Je pourrais me contenter de ce défi que personne ne peut relever, mais pour rendre la démonstration plus complète, je citerai moi-même les discours que j'ai prononcés, et nous verrons ce qu'il faut en déduire.

"La première discussion soulevée dans cette chambre, fut à propos d'une motion de M. Tarte, qui se lisait comme suit:

"Que cette chambre désire exprimer sa désapprobation des mesures par le gouvernement en traitant la question des écoles de Manitoba et en se prétendant revêtu de fonctions judiciaires en désaccord avec ses devoirs comme aviseurs de la couronne, prétentions absolument ignorées de la loi et qui tendraient, s'il est maintenant approuvé, à renverser entièrement le principe de la responsabilité ministérielle.

Le 8 mars 1893 je parlai sur le mérite de cette proposition, et je dis entre autres choses:

D'après ce que comprend la constitution du pays, je dis que les dispositions de la constitution confèrent à la minorité manitobaine, — qui plus est aux minorités de chaque province, — le droit d'appel au gouvernement fédéral, chaque fois qu'elle se sent opprimée par une législature provinciale en matière d'éducation.

Je démontrai alors que cette doctrine ne nuit en rien aux droits provinciaux, et j'ajoutais:

"J'attire l'attention de la chambre sur ces paroles de M. Galt, lors des discussions qui ont précédé le projet de confédération: "Il ne saurait exister une injustice plus grave à l'égard d'une population que de la forcer à faire élever ses enfants contrairement à ses croyances religieuses.

"S'il est vrai, comme le déclare. Sa Grâce l'évêque Taché, que les écoles protestantes continuent d'exister sous le masque d'écoles publiques et que les enfants catholiques soient forcés en vertu de cette loi de fréquenter des écoles qui sont en réalité protestantes, je dis — et que mes paroles soient entendues des amis et des ennemis — que l'on a démontré de la manière la plus forte la nécessité de l'intervention du gouvernement."

"De mes paroles ressortent deux propositions: droit d'appel désintéressé au gouvernement fédéral en matière d'éducation, et revendication du principe absolu des écoles neutres que l'on prétend dans l'application de la loi.

"Est-il possible de parler plus clairement de des gens qui veulent comprendre, si, sous le nom d'écoles neutres, on entretient réellement des écoles protestantes, c'est le devoir du gouvernement fédéral de faire cesser cette injustice. Où est la promesse de rétablir les écoles catholiques? Pas une parole ne le laisse entendre. Il y a plus. Je prends une position: Si les écoles sont protestantes, aije dit le gouvernement doit intervenir. Pour quoi intervenir? Parce qu'il y a injustice. Mais j'avais cru qu'il y avait également à faire les catholiques aux écoles communes, aux écoles nationales n'aurais pas été nu de le dire? Lorsqu'il y a deux alternatives et que je déverse le blâme sur une seule quel est l'homme assez borné pour pas com-

prendre que je n'ai rien à reprendre dans l'autre?

Cependant, comme si ces déclarations eussent été insuffisantes à faire comprendre discrètement aux catholiques que je ne pouvais prendre aucun engagement à leur égard, j'ai ajouté dans les débats du 26 avril 1894:

C'est une simple question de fait sur laquelle chacun pourra se prononcer lorsque les papiers ont été produits devant cette chambre. "Et j'ai ajouté à la dernière session:

"Cependant le ministre de la justice, le ministre des travaux publics, l'honorable secrétaire d'état ont beau coup parlé de cette question, durant les récentes élections."

"Interrompu alors par l'honorable M. Ouimet, qui disait que je n'avais guère parlé moi-même, je n'ai pas continué à cette remarque, "mais j'ai conti- nué mon discours constatant que le "gouvernement au lieu de rédiger "l'arrêté en conseil impératif comme "il l'a fait, aurait dû rédiger un appel "conciliant au Manitoba, demandant "de faire disparaître les griefs aux- quels sa législation a donné lieu."

"Mes paroles ont-elles besoin de commentaires? Il n'aurait pas fallu commander au Manitoba, mais lui donner de simples conseils. Qui pouvait en déduire qu'arrivé au pouvoir je me hâterais de rétablir les écoles catholiques? Au contraire, n'est-il pas évident que je dois m'écarter d'une violence que je blâmais dans les autres.

"D'ailleurs, on disait que c'est une question de fait, n'ai-je pas par là même écarté la question de droit? Et mettant le nœud de la difficulté dans l'abolition des écoles protestantes si elles existent n'apparaissait-il pas une fois de plus, que je n'interviendrais pas dans le cas où la loi serait observée, c'est-à-dire que les écoles seraient strictement neutres?"

"Mais venons à mes dernières déclarations, aux paroles prononcées lors du retour en chambre de mes honorables amis, MM. Caron et Ouimet, après une absence de trois jours: Voici mes paroles:

"J'ai dit que les griefs étaient fondés, si les écoles étaient protestantes, il y avait lieu pour le gouvernement d'intervenir. On ne s'occupa pas de mes amis, alors je me suis croisé les bras, et j'ai attendu que mes adversaires vinrent à nous donner leur politique chose à laquelle ils n'ont guère réussi jusqu'à ce jour. Et parce qu'ils n'ont pas réussi, et que je n'ai pas voulu faire connaître ma propre politique... ils n'ont cessé de m'insulter chaque jour dans leurs journaux, m'accusant de manquer de courage. Aussi longtemps que j'occuperai la place que mes amis m'ont fait l'honneur de me confier, je ne commettrai pas l'erreur de faire des déclarations propres à produire la joie au cœur de mes adversaires et le découragement dans l'âme de mes amis.

"Je n'ai aucune hésitation pour ma part, exprimant mes sentiments personnels de dire que je souhaite à la minorité du Manitoba, le privilège d'enseigner dans leurs écoles, à leurs enfants les devoirs envers Dieu ou envers leurs semblables tels qu'ils les entendent et tels qu'ils sont enseignés dans leurs églises. C'est mon désir. Mais si ce privilège doit leur être accordé, il doit être accordé sans ordre impératif et sans violence de la part des ministres."

"Ce sont là mes dernières déclarations en cette chambre. Qu'on les examine attentivement, et qu'on y trouve une promesse. J'ai exprimé non pas le désir d'avoir des écoles séparées, (je ne me suis jamais compromis de la sorte), mais le désir de l'enseignement catholique dans les écoles, ce qui peut fort bien se faire, à des heures particulières, et hors du temps régulier de la classe. D'ailleurs ce n'est qu'un désir, et pas même le désir d'un homme parlant au nom d'un grand parti politique, mais l'expression d'un sentiment purement personnel. Bien plus,

qu'on donne à cette phrase le sens qu'on voudra, j'ai ajouté que rien ne devrait arriver de la sorte par la force, rien ne devrait arriver par ordre des ministres et si le gouvernement ne doit rien ordonner, rien imposer, cela signifie-t-il que je promettais d'intervenir?"

"Non, feuillotez l'édition officielle ou non officielle des débats, tournez mes paroles en tous sens et vous n'y trouverez aucune promesse semblable à celles que mes adversaires prétendent y rencontrer.

"Si quelques esprits fantaisistes ont voulu lire entre les lignes, et y trouver le contraire de ce que j'exprimais, c'est leur affaire. Mais qu'on me rende pas responsable des imaginations d'un chacun. Chaque député a dans les mains le texte officiel de mes discours: c'est ma sauvegarde contre les accusations qu'on porte contre moi.

CHOSSES AGRICOLES

Nourriture Economique du Bétail en Hiver

Nous avons parlé l'autre jour de la nourriture économique des chevaux durant l'hiver, d'après les agrologues anglais. Occupons nous aujourd'hui de celle des moutons, d'après les mêmes autorités.

Le manque fréquent de la récolte des navets a été un motif sérieux de s'occuper, au Club des fermiers, de Londres, de l'alimentation économique des moutons en hiver. Les rutabagas et les navas, dans la moitié méridionale du Royaume, sont une récolte si aléatoire à cause de la sécheresse, des alaises et des autres insectes nuisibles, surtout dans les terres fortes, que de nombreux arguments ont été produits, dans ces dernières années, pour montrer la folie des propriétaires de troupeaux dont le bon entretien pendant l'hiver est basé, comme à présent, sur les navets et les rutabagas. Ceux-ci a-t-on dit, pourraient être remplacés par des fourrages verts dont la réussite est presque certaine, et par des récoltes telles que les betteraves, les choux mille têtes, les choux raves, les choux cabus, qui manquent rarement, sont nutritives, et plus salubres à la santé que les navets. Ce n'est pas que, d'après cette observation, il faille proscrire ces derniers; l'essentiel est de les donner d'une manière judicieuse et avec du fourrage sec. Mais si les moutons sont condamnés à vivre presque exclusivement, pendant plusieurs semaines et même plusieurs mois, d'une nourriture contenant près de 90% d'eau, il ne faut pas s'étonner si, par l'indice de leurs excréments, ils paraissent avoir toujours une diarrhée chronique, et si, à ce dérangement interne, il s'ajoute de fréquentes indigestions, de la flatuosité et des coliques.

Quants les navets et les rutabagas sont abondants, ils forment certainement la nourriture d'hiver la plus économique pour les moutons et les fermiers qui sont insouciant et inattentifs donnent à pleines mesures la nourriture qui est la moins chère, sans se préoccuper des considérations physiologiques. Ceux qui adoptent une pratique plus saine ont généralement recours au foin qu'ils donnent en mélange avec les racines.

En Ecosse et dans les comtés du nord, la paille a toujours été plus ou moins employée comme substitut du foin dans l'alimentation hivernale des moutons, mais il n'en est ordinairement pas ainsi dans la moitié méridionale de l'Angleterre, à moins que le foin soit très rare et très cher. Les moutons sont cependant très friands de bonne paille, ce qu'on peut constater souvent en observant avec quelle ardeur ils se jettent, quand ils le peuvent sur les épis de paille fraîche sortant de la batteuse, et ils enfoncent la

(Suite sur la quatrième page)

BRYSON, GRAHAM & CO.

LE FAMEUX ETABLISSEMENT

Vente de cette semaine

Offres spéciales pour dames

Gilets avec longues manches pour dessous, 20 cts.

Gilets pour dessous, avec longues manches, 20 cts.

Gilets pour dessous, avec longues manches, 25 cts.

Bonne qualité et très bas prix chez B. G. & Co

LIGNE SPECIALE D'ETOFFES EN LAINE

Gilets avec longues manches pour 50c.

chez B. G. & Co.

Caleçons pour Dames pour 25 c.

Robes de nuit en flanelle pour Dames, 50 c. chez B. G. & Co.

CORSETS POUR DAMES

Aucune manufacture n'est trop bonne pour nos pratiques.

Aucun prix assez bas pour notre ambition.

Bas Gilets et Gants

BRYSON, - GRAHAM & CIE.

RUES SPARKS et O'CONNOR.

Tués et Cafés, 33 rue O'Connor

MÉDECINES, 35 rue O'Connor

TAPISSERIES.

RUPTURES GUERIES

PAR LA DR. SOCIÉTÉ HENRI CHURCH CO

Bureau Principal OTTAWA

Nouveau traitement. Pas de douleur. Pas de perte de temps. Qu'importe certains ou pas de guérison. Rapide guérison et le bon usage en est. Ecrivez et demandez des circulaires. R. W. HULLYARD, Geo. J. MILES, Président. Secrétaire 188 Sparks, 68 O'Connor OTTAWA

Hôtel Jacques-Cartier

Situé dans l'endroit le plus central. Hôtel dans la ville pour les hommes d'affaires. Hôtel de première classe sous tous les rapports. Thomas E. Shaw, propriétaire, 25 Place Jacques Cartier, Montréal.

"HUB" RESTAURANT,

Jos. E. Gravelle, Prop.

103 1/2 et 101 RUE PRINCIPALE HULL

LAQUEUR, VINS et COGNAC de premier choix

H. LEPAGE,

AGENT GÉNÉRALE DE LA

La Cie d'Assurance sur la vie

"LA CANADIENNE"

Bureaux: — A. Masson et Buckingham

LEÇONS DE PIANO

MADAME WASHBURN, désire

informer le public de Hull et des environs, qu'à partir de ce jour elle donnera des leçons de piano au prix de \$1 par mois seulement.

Dame Washburn,

158 Rue Principale Hull.

ON DEMANDE immédiatement

Un homme énergique comme vendeur. Pas d'expérience nécessaire. Avantages spéciaux offerts. Ecrivez pour avoir les particularités à Brown, Brothers Co. Toronto, Capital payé \$100,000.

"LE SPECTATEUR"

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

Mis par la Société de publications Conservatrices de Montréal

ABONNEMENT

Hull et Ottawa : Un an, \$2 00
Hull et Ottawa : Six mois, \$1 00
Montréal et Québec : Un an, \$2 00
Montréal et Québec : Six mois, \$1 00

ANNONCES

Première insertion : 10 mots la ligne
Deuxième insertion : 8 mots la ligne
Troisième insertion : 6 mots la ligne
Une fois par semaine : 5 mots la ligne

NAP. PAGE.

Administrateur.

Bureau et atelier : No 154 rue Principale Hull, Qué.

MARDI 27 SEPTEMBRE 1895

Le Parti libéral et les Écoles Séparées en Angleterre

Le parti libéral en Angleterre est dans un profond désarroi.

On annonce qu'une scission sérieuse vient de se produire qui aura pour premier résultat la désagrégation totale du parti national irlandais, puis le gonflement énorme des rangs du parti conservateur.

L'épiscopat irlandais se serait ni plus ni moins engagé à supporter la politique du gouvernement Salisbury relativement à l'enseignement et aurait promis de faire voter avec lui soixante dix pamphlets qui lui sont dévoués, mais qui sont avant tout partisans zélés des écoles séparées.

Le premier lord de la Trésorerie, M. Balfour s'est exprimé ainsi à ce sujet :

"Je suis extrêmement impatient de voir des mesures effectives adoptées pour soulager la tension intolérable à laquelle sont soumises les écoles séparées. C'est le désir du parti en général et du gouvernement."

On conçoit facilement que les libéraux ne sont rien moins qu'aterrés par une semblable complication de la situation politique.

Ne sachant trop comment accueillir un mouvement aussi inattendu, ils admettent, pour le moment, qu'ils sont en face d'un problème excessivement difficile.

Avec une telle politique en force dans la mère-patrie, dit le *Canada*, les minorités catholiques opprimées surtout ont le droit d'espérer. Les manitobains peuvent maintenant entrevoir le jour où M. Laurier, ce grand patriote français, entiché de l'école des grands principes anglais, ne craindra plus de se prononcer en faveur de l'école dénominationnelle et cessera de mettre des bâtons dans les roues à la politique rémédicatrice du gouvernement canadien.

L'union de l'épiscopat catholique avec le parti conservateur anglais est un précieux enseignement dans les temps présents.

Au reste, c'est toujours au parti conservateur que le clergé a eu recours chaque fois qu'il y avait des injustices à faire réprimer, le parti libéral restant généralement de fait et en principes, sourd aux propositions d'origines cléricales.

Les libéraux à Buckingham

M. Laurier sera à Buckingham, la semaine prochaine. Le correspondant du *Citizen* annonce que 3000 libéraux lui feront une réception, et que sur ce nombre il y aura 2995 étrangers. Le lendemain ou le surlendemain, le chef libéral sera probablement St-André-Avellin.

Si M. Bourassa ne remporte pas le comté, ce ne sera pas sa faute. Mais ce jeune homme compte sans les événements politiques qui ne manqueront pas de se dérouler d'ici aux élections.

Lord Aberdeen revient à Ottawa deux mois plus tôt qu'on l'attendait. Vite la presse en conclut à une crise ministérielle, à des élections, à toutes sortes de choses. La vérité semble être plutôt que le gouverneur-général est appelé à Ottawa par la visite de sir Julian Pease, ministre anglais à Washington, qui vient au sujet des réclamations canadiennes contre les États-Unis, relativement aux saisies de navires dans la mer de Behring. On sait que le gouvernement américain a offert \$425,000 comme compensation aux pêcheurs canadiens, mais le congrès a refusé de ratifier cet arrangement. Depuis lors, les négociations se poursuivent, et c'est à ce propos que sir Julian vient à Ottawa.

NOS RESSOURCES

L'hon. M. Beaubien a prononcé dernièrement, à Québec, au dîner de l'association des Banquiers, réunis en convention, un remarquable discours sur "Nos ressources."

Parmi les discours qui ont été prononcés à ce banquet, nous croyons devoir revenir sur celui de l'hon. commissaire de l'agriculture, et en citer quelques extraits tirés du texte même. Ces extraits contiennent des renseignements inédits et précieux sur l'état des affaires du pays, particulièrement dans les campagnes, et sur les espérances qu'il est permis d'entretenir pour l'avenir :

Vous savez, dit M. Beaubien en s'adressant aux banquiers présents, il y a deux ans, au moment où les désastres financiers s'abattaient sur les contrées voisines, au moment où nous craignions le même sort pour nous. Plongeant un oeil scrutateur dans l'horizon financier, consultant les forces du pays vous nous déclariez que nous pouvions faire face à l'orage. Quel bel éloge vous faites alors de nos ressources matérielles. Au dehors tout croulait, au dedans tout restait ferme et debout. L'industrie laitière, dit-il sir Donald Smith, le président de notre grande banque, répandait au bon moment l'argent par les campagnes. L'influence vivifiante des affaires demeure du cultivateur s'élevait graduellement, efficacement, sûrement par tout le système, relevant les courages assurant les transactions. Et alors dans vos discours dans vos rapports, rendant témoignage à la vérité, vous déclariez les uns après les autres que nos quinze cents fromageries et beurrieres avaient sauvé la position et c'était vrai.

Je ne m'exprimerais pas comme je le fais en ce moment si je n'avais pas à citer les opinions des autres. Nous avons donc dans notre industrie laitière une immense force, une immense ressource matérielle.

Et comme elle s'accroît, comme elle grandit tout le temps, il y a quatre ans, en 1891, nous comptions 722 beurrieres et fromageries, aujourd'hui nous en avons 1453, le double en quatre ans.

Cette année, nous allons vendre pour un million de piastres de plus que l'année dernière des produits de l'industrie laitière.

Production du beurre et du fromage en 1890 et 1894 :—1890, fromage fait, 23,626,950 lbs, valeur \$2,362,595 ; do beurre, do 2,779,668, do \$555,932 ; 1894, fromage fait, 55,180,691 lbs, valeur, \$5,518,069, do beurre, do 7,704,172, do \$1,540,334, démontrant une augmentation en valeur de \$4,140,376, dans la production de ces articles en 1894.

A mesure que ses opérations deviennent rémunératrices, le cultivateur précipite les améliorations. Partout la vieille livrée de la routine, est vite jetée aux orties. Il convoque des réunions pour discuter des meilleures méthodes et s'instruit. Des chiffres encore, car voilà ce qu'il vous faut à vous, messieurs les banquiers : Que l'on vous prouve que dans la province l'on emboîte effectivement le pas dans la voie du progrès. Que le mouvement est donné que tous payent de leurs personnes : Les hommes publics, les évêques, les curés, les citoyens des villes mêmes tous veulent prendre part au mouvement. Il y a quatre ans, nous avions 7,000 abonnés au journal d'agriculture, aujourd'hui leur nombre dépasse 50,000 ; à peine 20 élèves aux écoles d'agriculture, aujourd'hui ils sont 125. Et le clergé s'est chargé de trouver ces élèves. Il en fait son œuvre. Déjà deux grandes assemblées présidées par le lieutenant gouverneur et par l'archevêque de Montréal et l'évêque de Trois-Rivières ont eu lieu pour conseiller au cultivateur de faire instruire leurs fils aux écoles d'agriculture. Et de partout l'on répond à l'appel. L'instruction agricole est à la mode maintenant, Dieu soit béni ! Pas d'encombrement dans la noble profession du cultivateur ; toujours le sol généreux sera là pour nos jeunes gens, toujours un avenir assuré, tranquille, heureux sur le sol de la patrie. Pas d'exil, pas d'émigration ; la nation conservant toutes ses forces.

Autre ressource que nous sommes à créer, l'exportation du beurre à l'étranger. Je n'ai les rapports officiels qu'à l'automne, mais je puis déjà vous annoncer que grâce à ce système nos exportations cette année sont déjà six fois plus considérables que durant la période correspondante de l'an dernier.

La fabrication du beurre en hiver, tentative qui d'abord a trouvé plus d'un incrédule. Voici le résultat des trois dernières années durant lesquelles cet article a été primé par la législature de Québec :

1893, beurre fait, 141,251 livres, valeur \$31,537.

1894, beurre fait, 255,868 livres, valeur \$60,094.

1895, beurre fait, 562,158 livres, valeur \$115,011.

Augmentation en valeur de l'année 1895 sur l'année 1893, \$83,474.

Montant de la prime payée pour l'hiver dernier, \$9,205.

Du train qu'on y va il me faudrait bien demander à notre honorable trésorier, premier ministre, la somme d'au moins \$30,000 pour la prime de l'hiver prochain.

Après un superbe éloge du "Nord", au point de vue de la colonisation, l'orateur a ajouté :

Je ne jalousie pas la grande province d'Ontario, je lui souhaite de grand cœur tous les succès possibles, mais si j'en crois les chiffres que je vais vous soumettre, elle n'a qu'à se bien tenir, nous arrivons, nous marchons plus vite qu'elle bien que nous venions de plus loin.

Les dépôts dans les banques d'épargne ont toujours été considérés comme pouvant dénoter la plus ou moins grande prospérité de la nation.

Je mets sous vos yeux avec une satisfaction que je ne cherche pas à cacher, le tableau suivant, basé sur des renseignements puisés aux sources officielles :

Dépôts dans les banques d'épargne autres que dans les banques incorporées :

Ontario—30 juin 1894... \$18,581,884

Ontario—30 juin 1890... 16,883,777

Augmentation..... \$ 1,698,071

Ou 10.05 pour cent.

Québec—30 juin 1894... \$17,262,801

Québec—30 juin 1890... 14,556,060

Augmentation..... \$ 2,606,741

Ou 17.78 pour cent.

Durant cet espace de temps nos progrès ont donc été de 17.78 pour cent tandis que ceux de la province d'Ontario n'ont été que de 10.05 pour cent.

En avant donc l'agriculture avec son industrie laitière.

Le Travail et le Cultivateur

"Le travail, c'est le génie, a dit quelque part un homme célèbre ; cette maxime s'applique à toutes les classes de la société ; mais avec plus de force au cultivateur."

Le travail de ce dernier doit être intelligent et pratique ; le travail et l'intelligence doit dominer le travail manuel. Pourquoi tant de cultivateurs trouvent-ils l'insuccès dans leurs opérations agricoles ? Pourquoi la récolte qu'ils espéraient devoir être abondante n'est-elle pas venue réaliser leur espoir ? Parce qu'ils ont agi au hasard, qu'ils n'ont pas fait leur calcul d'avance. Ils ont cru que les travaux ordinaires de culture leur assureraient une belle moisson et ils ont été péniblement déçus. Croyez-nous, cultivateurs, voyez d'avance ce qu'il faut à telle pièce de terre et donnez le lui avant de la travailler ; autrement, vous n'aurez que les déboires de votre culture.

À LA BAIE DES PERES

Le 20 septembre, il y a eu dans la chapelle du Très Saint-Rosaire, à la Baie des Peres, comté de Pontiac, une grande messe solennelle, avec sermon pour protester contre les réjouissances sacrilèges par lesquelles les impies célèbrent l'anniversaire de la prise de Rome.

La colonie canadienne la plus éloignée de la capitale a voulu mêler sa voix à celle des catholiques de l'univers entier pour affirmer sa foi dans l'immortalité de la papauté.

Le 23, un service funèbre a été chanté pour le repos des âmes mortes à la défense de la papauté.

DE L'ÉDUCATION

Quelques Propositions Importantes

Depuis longtemps la chambre de commerce de Montréal étudiait la question de l'amélioration de l'instruction commerciale dans notre province. Il y a quelques jours même on se le rappelle, une commission nommée à cette fin avait en vain sollicité une entrevue avec Mgr Fabre pour étudier ensemble certaines suggestions. Malgré le refus de Mgr Fabre qui alléguait que le moment était inopportun de traiter la question, la chambre de commerce n'en a pas moins continué son projet et elle a adopté les résolutions suivantes, qui seront soumises aux membres du conseil de l'instruction publique pour considération.

10.—La majorité des jeunes gens qui sortent des écoles pour se présenter dans les maisons de commerce soit comme commis aux écritures ou commis aux ventes ne sont pas suffisamment dressés à faire la correspondance en langue française, soit en langue anglaise.

20.—L'enseignement de ces deux langues au point de vue du langage paraît insuffisant si l'on tient compte du très grand nombre de canadiens-français qui parlent mal ou écrivent mal la langue anglaise et du très grand nombre de canadiens-anglais qui parlent mal ou écrivent mal la langue française.

30.—Dans les écoles dites Académies Commerciales, on semble inculquer aux enfants la pensée qu'ils sont tous destinés à devenir des comptables, tandis que l'instruction qu'il reçoivent doit tendre à former les hommes d'affaires généralement parlant pour toutes les branches de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et des banques.

40.—L'enseignement de la géographie paraît généralement très négligé au point qu'il est avéré que la majorité des jeunes gens qui entrent dans les maisons de commerce ignorent complètement les bornes même de leur patrie, ses productions, ses voies de communication, ses relations avec les autres pays, ce qui retarde beaucoup leur avancement et oblige la plupart du temps les patrons à perdre un temps précieux à compléter chez ces jeunes gens des connaissances qu'ils auraient pu acquérir dans les écoles.

50.—Le comité est d'opinion que dans toutes les écoles, un effort doit être fait pour faire disparaître chez les enfants de races différentes les préjugés d'autogénisme qui se perpétuent malheureusement en Canada, et pour créer au contraire un esprit d'estime mutuelle dont les résultats influeront beaucoup dans l'avenir sur le progrès matériel du pays. L'on devrait dans toutes les institutions d'éducation s'efforcer de faire comprendre aux enfants qu'ils sont canadiens avant d'être anglais, français, irlandais, écossais, etc.

60.—Dans l'enseignement de la théorie commerciale, la méthode devrait être uniforme dans toute la province et conforme aux besoins du pays. Le comité est d'opinion que cette uniformité produira d'excellents résultats.

70.—L'enseignement de l'histoire du commerce ne paraît pas exister, il est pourtant nécessaire.

80.—Dans les Académies Commerciales, le cours d'étude pourrait se compléter par l'enseignement abrégé de l'économie politique.

90.—Le comité propose à la Chambre de Commerce de créer un concours annuel ouvert aux élèves de dernière année de toutes les Académies Commerciales. Ce concours sera présidé par une commission spéciale composée d'hommes compétents qui seraient chargés de faire subir un examen aux concurrents et de leur décerner des diplômes de capacité.

Le comité, en faisant ces observations, désire constater que des progrès importants ont cependant été accomplis depuis quelques années et que de très louables efforts sont faits pour faire progresser l'instruction, mais il croit en même temps que ces efforts devraient surtout tendre à augmenter l'efficacité du professorat.

Une copie de ces résolutions sera communiquée aux évêques de notre province et aux directeurs des maisons d'éducation où se donne l'enseignement commercial.

La Politique, C'est l'enquête

Le dernier discours de M. Laurier que nous ayons lu est celui de Ste-Anne de la Pêrade.

Sa politique sur la question des écoles s'y dessine de plus en plus. Et cette politique c'est l'enquête :

"Messieurs, ce n'est pas à moi qu'il appartient de régler cette question ; mais je n'ai pas attendu que la responsabilité fut sur mes épaules pour tracer ce que je crois être la véritable voie. Il y a deux ans, quand la question vint pour la première fois devant la chambre, je dis au gouvernement qui voulait consulter les tribunaux pour savoir s'il avait le droit d'intervenir : "Le pouvoir d'intervenir, vous l'avez, il est écrit dans la constitution. La seule question est une question de faits. Faites une enquête, c'est la première chose à faire. Je dis la même chose." Mais on me dit encore : pourquoi une enquête, les faits ne sont-ils pas clairs ?

"Je réponds simplement :—Ces faits sont clairs, pour vous, pour tous ceux qui croient au système des écoles séparées ; mais rappelez-vous qu'il y en a qui ne pensent pas comme nous sur cette question, et c'est la majorité. Je sais bien que quand je dis que la première chose à faire sur cette question c'est une investigation ; je ne dis pas une chose populaire, peut-être, en cette province, mais j'ai tenu ce même langage dans toutes les provinces.

"Rappelez-vous qu'il y a des différences d'opinions sur cette question ; des différences profondes, et que, pour la résoudre, il faut élargir notre horizon et se placer sur des bases que tous les Canadiens sans distinction de races et de croyances puissent accepter."

Ainsi, c'est une enquête que veut M. Laurier.

Mais une enquête, pourquoi ? Le chef de l'opposition l'a dit vingt fois. C'est pour découvrir si les écoles sont protestantes. Si elles sont non-confessionnelles, M. Laurier sera satisfait, car il est d'avis que l'école absolument non-confessionnelle ne viole pas le droit des catholiques.

Voilà le programme de M. Laurier. A nos yeux et aux yeux de tous les vrais amis de la cause des écoles séparées, ce programme est entièrement inacceptable.

L'ELECTRICITE

La reine Victoria vient de déclarer à l'électricité une guerre sans merci. Elle a défendu expressément d'installer la lumière électrique dans ses appartements personnels. Elle n'approuve pas davantage l'emploi de l'électricité comme force motrice. Il faudrait, au contraire, selon elle, chercher à rendre à l'activité humaine un champ aussi étendu que possible et non pas remplacer partout les bras de l'ouvrier par des machines. On connaît l'invention récente des fourneaux de cuisine actionnés par l'électricité. Cette innovation, paraît-il, est en train de conquérir le Royaume Uni. Mais la reine Victoria, fidèle à ses principes, la désapprouve et refuse d'en laisser faire l'essai dans ses cuisines.

Club Cartier de Montréal

ELECTIONS DES OFFICIERS

L'élection des officiers du Club Cartier pour l'année courante s'est faite mercredi soir au Monument National. Tout s'est passé avec une entente parfaite.

Un grand nombre de membres étaient présents et parmi ceux-ci, outre les officiers plus bas nommés, on remarquait : MM. L. J. Pelletier, J. A. Ouimet, H. Laporte, S. Côté, A. Guibault, A. Lippé, N. Meunier, J. W. Poitras, L. A. Chauvin, W. Pagnuelo, T. Pagnuelo, H. Sanche, C. Stanton, R. Laurendeau, J. L. Chalifoux, C. Bruchési, A. Gagnon, L. Masson, L. E. Bernard, J. A. Bernard, F. E. Villeneuve, A. Prieur, L. Coderre, O. Boisvert, A. Rocher, V. Martineau, Art. Plante, C. Beaubien, Jos. de Boucherville, J. O. Dupuis, R. Del-fausse, W. E. Mount, R. Dumouchel, C. A. Parisault, J. A. Désilets, Ed. Surveyer, Gél. Sévigny, J. A. Richard, A. J. H. St-Denis, P. St Germain, Jules Leclair, A. Boudreault, P. Jackson, P. A. Côté, etc., etc.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Présidents honoraires : Hon. J. A. Ouimet et L. O. Taillon.
Président général : Dr S. Lachapelle M. P., réçu ; Président des délibérations : J. O. Joseph, C. R.
1er vice-président : J. D. Rolland.
2e vice-président : Alphonse DeMartigny.

Secrétaire : G. A. Marsan, avocat, réçu.

Ass. secrétaire : Emile Joseph.
Trésorier : Elie Moreault.
Ass. trésorier : Beaumont Joubert.
Bibliothécaire : J. P. Coutlée.
Conseillers :—MM. F. J. Bissillon, C. R. J. U. Emard, L. J. A. Surveyer, N. A. Hurteau, Ed. Jobin, J. G. Boissonneault et M. J. E. Chagnon.

Il a été décidé que le Club Cartier se réunira le premier et le quatrième vendredi de chaque mois.

Un grand banquet sera donné par le club dans le courant du mois de novembre. Tous les députés fédéraux et provinciaux, et un grand nombre de politiciens influents seront spécialement invités.

Les membres du comité se réuniront mardi prochain, à 5 heures de l'après-midi, dans les bureaux de la *Minerve*. La prochaine assemblée générale du club aura lieu le 11 octobre.

L'AFFAIRE SHORTIS

La Presse d'hier dit :

M. et Mme Shortis sont venus aujourd'hui à nos bureaux pour nous expliquer comment il se faisait que les milles dollars destinées à Mme Lebeuf, n'avaient pas encore été payés.

Cette somme, nous dit M. Shortis, a été envoyée à ses avocats, il y a déjà plusieurs semaines, mais ses avocats ont pensé qu'il serait mieux d'attendre son arrivée afin de décider s'il ne vaudrait pas mieux payer cette somme après le procès, seulement, pour ne pas donner lieu à des soupçons injustes, sur les motifs qui l'amenaient.

Malheureusement, l'affaire ayant été ébruitée, les journaux s'en sont emparés et ont publié comme un fait accompli ce qu'on avait décidé de faire qu'après le procès. M. Shortis nous informe que maintenant que l'affaire est devenue publique et qu'il n'a plus d'intérêt à ne rien cacher il va exécuter son projet sans plus de délai. Les milles dollars en question seront remis demain au grand vicar de Valleyfield, le révérend curé Santoire, avec instruction de les remettre sans délai à la veuve Lebeuf.

M. St Pierre, que nous avons vu à ce sujet, a corroboré en tous points les explications de M. Shortis.

ODE A LA VILLE ETERNELLE

Rome ! rien n'est plus grand que cette Souveraine
Objet d'admiration, de terreur et d'amour,
Maîtresse par deux fois de notre race humaine,
Et sous les vieux Césars, et sous Pierre, la Cour !
Rome ! dans ton seul nom que de gloire, de gloire !
C'est une immensité dans les fastes du temps,
C'est l'immortalité rayonnant dans l'histoire,
C'est la sève coulant d'un éternel printemps,
C'est le marteau broyant les assauts séculaires,
C'est le rocher portant Saint-Pierre jusqu'aux cieux,
C'est la colonne au sein des ruines funéraires,
C'est le soleil montrant son éclat radieux.
C'est l'Aigle sur le monde ouvrant son envergure,
C'est le patient Agneau décourageant les loups,
C'est la main au Timon toujours gardienne pure,
C'est la main bénissant et nous parant les coups ;
C'est la voix qui répond aux soupirs de la terre,
C'est la reine voyant le monde à ses genoux
C'est le sceptre toujours glorieux, salutaire,
C'est l'arbre répandant son ombre, frais, doux !
C'est le trône où le Christ établit son vicaire
C'est l'arène où le crime immole la vertu,
C'est le divin foyer, le divin luminaire,
C'est le phare éclatant, dont le feu tutélaire
Montre à la sombre erreur le droit sentier perdu !

UN CATHOLIQUE.

EN GARDE

Nous mettons le public en garde sur les fausses rumeurs mises en circulation par maître Alban Laferrrière, sur le compte du SPECTATEUR.

Si nous nous donnons la peine de prendre les moyens de rigueur pour faire cesser ce chantage, ce, te fois, la justice aura son cours.

Aux Retardataires !

Nous ne vivons pas de l'air du temps, acquittez-vous donc de ce que vous nous devez. Pour rencontrer nos paiements il nous faut nécessairement compter sur ce qui nous est dû, sans quoi, que ferions-nous nous vous le demandons ? Vraiment la mauvaise volonté de quelques-uns est déplorable.

L'HON. M. CHAPLEAU

Une réception de Mgr Langevin

Winnipeg, 26.—Son Honneur le lieutenant gouverneur Chapleau et madame Chapleau, l'hon. Joseph Royal et M. Kleckowski, consul-général de France, sont arrivés, hier matin de Indian Head et ont assisté, hier soir, à une réception au palais archépiscopal de St-Boniface. Un grand nombre de citoyens en vue étaient présents. Des adresses de bienvenue ont été présentées au chef de l'exécutif de la province de Québec par le maire de St-Boniface, l'hon. James Prendergast, et par Sa Grâce l'archevêque Langevin, parlant au nom du clergé catholique romain. M. Chapleau a répondu de la façon la plus brillante. Les dames de St-Boniface ont présenté des bouquets et des adresses à madame Chapleau. Les visiteurs partiront samedi pour Ottawa, où ils demeureront une journée; ils seront à Montréal le 1er octobre au soir.

Le blé sera-t-il employé comme chauffage

En réponse à cette question, faite à une demi-douzaine de personnes marquant de Hutchison, Kansas, la réponse invariable a été : "Non".

Même si le blé tombait à dix sous le minot, il ne serait pas encore avantageux, de ce chauffer avec ce grain. Il est arrivé déjà que les cultivateurs, faute d'argent pour acheter du charbon, ont fait usage de blé et de paille comme combustible, mais cela n'a jamais été général.

Chose certaine, cependant, c'est que les producteurs de blé de l'Ouest vont être fort embarrassés de leur grain par suite de la récolte qui a été extraordinairement abondante.

Ils trouveront malaisément à l'écouler, car la récolte a été abondante, mais seulement dans l'ouest américain, non seulement en Europe, excepté peut-être en Russie où elle a été un peu audessus de la moyenne.

MARCHE AU FROMAGE ET AU BEURRE

Le marché au fromage se maintient toujours le même. Les affaires sur place, hier, n'ont pas été très actives et les marchés de la campagne ont été à peu près dans le même état, semblait-il. Les fabricants sont maintenant à offrir leur produits du mois de septembre et ceux d'entre eux qui n'ont pas d'engagements à remplir, ne sont pas très empressés de réaliser. Nous cotons : Ontario, septembre, 8c; dito, août, 7½; des Cantons, septembre, 7½; dito août, 7½; Québec, septembre, 7½ à 7¾; dit, août, 7¾ à 7½.

Pictou, 26.—Hier, au marché au fromage il y avait sept fabriques qui ont offert 2,850 meules de fromage blanc de la saison; la demande a été de 8c, pas de vente.

Woodstock, 26.—Il a été apporté hier au marché 530 meules de fromage du mois d'août. Pas de vente; 7 9-16c a été la demande.

Napance, 26.—Au marché il y avait hier 200 meules de fromage blanc et 740 de coloré; 150 meules ont été vendues à 8½c.

Le marché au beurre est surchargé. Les acheteurs ne sont pas pressés et les dépeches ne sont pas encourageantes pour les cours actuels. Nous cotons : crémeries, septembre, 17½c; dit, août, 17c à 17½c; plus vieux, 16½ à 16¾c; des fermes des Cantons, 14c.

Eboulement à Champlain

SAINT-LUC, 24.—Le comté de Champlain a été le théâtre d'une terrible catastrophe samedi pendant la nuit. Une grande étendue de terrain situé sur le bord de la rivière près de Ste-Geneviève de Bastican a glissé dans la rivière, entraînant la maison de M. Zéphirin Normandin.

Cinq des membres de la famille de M. Normandin ont été ensevelis vivants sous les débris. Trois des enfants réveillés par le bruit ont sauté par les fenêtres. Depuis l'un de ceux-ci a perdu l'esprit à l'apprentissage de la terrible nouvelle.

On a retrouvé les corps des cinq victimes qui seront enterrés demain à St-Luc. Des éboulements continuent à se produire. La rivière est bloquée complètement et l'on craint une inondation.

Club Dramatique d'Aylmer

L'élection des officiers du club, pour le prochain terme a eu lieu mardi.

Président : — Docteur Quirk.
1er Vice-Prés. : — Geo. E. Berthiaume.
2ème " " : — John Draper.
Secrétaire : — A. E. Beaudry. (réélu)
Asst. Sec. : — N. E. Cormier, jr. (réélu)
Trésorier : — Napoléon Devlin (réélu)
Directeur : — L. Z. Charbonneau.
Asst. Directeur : — Charles Moussette

Le 30 d'octobre prochain le club donnera un magnifique concert à Quyon.

A HINTONBURGH

Dimanche dernier, les RR. PP. Capucins de la paroisse St-François d'Assise de Hintonburgh ont vivement engagé leurs paroissiens à contribuer à la loterie organisée en faveur des écoles catholiques du Manitoba; faisant remarquer que ce n'est pas dans le but de gagner quelques lots que le public doit y contribuer mais par charité pour les canadiens opprimés du Manitoba.

La compagnie des chars électrique s'est engagé à venir à Hintonburgh ce soir.

HOOPER

John R. Hooper, qui purge actuellement une sentence de 25 ans au pénitencier de St-Vincent de Paul pour tentative d'assassinat sur la personne de sa femme a présenté une longue requête au grand jury, dans laquelle il expose ses griefs, et parle longuement du "British fair play" qu'il dit ne pas avoir reçu des mains du jury qui l'a condamné aux Trois Rivières.

I proteste de son innocence devant Dieu. Ses tribulations et ses souffrances, dit-il, l'ont rendu tel qu'il se trouve dans l'impossibilité de pouvoir exposer sa cause d'une manière plus concise.

En conséquence, il en appelle aux gens sages jurés pour obtenir une révision de son procès.

Hooper continue dans ce sens assez longuement et mentionne surtout un document, envoyé à son père par M. Wm Weir, caissier de la banque Villamari, dans lequel les circonstances en sa faveur sont exposées au long.

A part la requête aux grands jurés présentée par John R. Hooper, le prisonnier a fait parvenir au président, M. Lowe, une lettre dans laquelle il se plaint que parmi les personnes qui composaient le jury qui l'a trouvé coupable, il y en avait pas qui parlaient la langue anglaise. Sa femme était une folle furieuse et incontrôlable et elle avait souvent dit qu'elle s'ôtait la vie. Hooper dit qu'il n'y a eu aucune preuve de sa culpabilité, et que lors de son procès, il n'a pas reçu la considération qui lui était due. De plus, il souffre d'une maladie contractée pendant qu'il faisait du service actif au Nord-Ouest.

M. Lowe, comme président du grand jury, n'a pu faire autre chose que de soumettre ces divers documents au tribunal.

M. J. R. Hooper a présenté mercredi à l'honorable ministre de la justice une pétition portant plus de 3,000 noms et demandant un nouveau procès pour son fils J. R. Hooper, détenu pour 25 ans au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

L'honorable ministre a promis de prendre la pétition en sérieuse considération.

M. J. R. Hooper est venu à Hull ses jours dernier visiter les nombreux amis qui s'intéressent à son fils.

1895

Grande exposition des modes d'automne.

Patrons de Chapeaux et Bonnettes de Paris.

Ouverture: Mardi, Mercredi et Jeudi, 1er, 2 et 3 Octobre, chez

P. E. CARON & FRERES, 114-116 rue Principale, HULL.

Une visite est sollicitée.

Le Rhumatisme Vaincu

Un grand avancement dans la science médicale

Une découverte qui fera disparaître cette douloureuse maladie.—M. B. Blasdel, de Paris, Ont., raconte son expérience de sa guérison.

Paris, Ont., Review.

Le rhumatisme a longtemps intrigué la profession médicale. On a amené des remèdes pour emploi externe et interne, on a essayé les emplâtres, on a tenté l'électricité, on a fait l'essai des bains chauds et froids et mille autres choses, mais tout cela en vain. Le rhumatisme siège encore à son trône, rendant la vie de ses victimes pleine de misères et de souffrances. Le premier pas véritable que l'on a fait pour conquérir le rhumatisme ce fut la découverte de la préparation connue sous le nom de Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles et, depuis cette époque, des milliers ont témoigné de la merveilleuse efficacité de ce remède pour guérir cette maladie, comme les autres d'ailleurs, qui prennent leur origine dans le sang.

Au nombre de ceux qui parlent dans les termes les plus élogieux des Pilules Roses du Dr Williams est M. Blasdel, de cette ville, qui est connu non seulement de tous nos citoyens, mais aussi des résidents de cette partie du pays, et il est aussi hautement estimé qu'il est universellement connu. M. Blasdel a dit dernièrement au rédacteur du "Review" : "J'ai raison de parler dans les termes les plus flatteurs des Pilules Roses du Dr Williams vu qu'elles m'ont non-seulement épargné une facture considérable de soins médicaux, mais qu'elles m'ont rendu à la santé, déjà beaucoup délabrée le rhumatisme et la névralgie. Ces maux, je pense, ont été la suite d'une attaque de rougeole.

Après la disparition de cette dernière maladie je sentis une douleur affreuse à la tête au cou et aux reins. J'essayai un grand nombre de remèdes mais sans effet. Je fus alors conseillé par Mme Homing, de Cape-town, qui avait été guérie de la paralysie par l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams, d'en faire l'essai. Je suivis son conseil et après en avoir pris une boîte ou deux je commençai à me sentir mieux et par leur emploi continue mon état de santé s'améliora constamment et je me sens mieux aujourd'hui que jamais auparavant depuis dix ans. Je suis heureux de constater que par l'emploi opportun des Pilules Roses j'ai évité d'être aujourd'hui un homme complètement débile, traînant une vie de souffrances continuelles, et je ne puis parler trop hautement de leurs vertus curatives ou ne pas les recommander fortement aux autres souffrants. Je permets sans hésiter de publier ce rapport avec l'espoir que quelqu'autre souffrant pourra le lire et en bénéficier.

Les Pilules Roses du Dr Williams frappent la maladie à sa base, la chassant du système et rendant le pôle cas de paralysie, de maladie de l'épine dorsale, d'ataxie locomotrice, sciatique, rhumatisme, érysipèle, scrofules, etc., ces pilules sont supérieures à tout autre traitement. Elles sont aussi un spécifique pour les maladies qui rendent la vie à charges pour tant de femmes, et elles ramènent rapidement les teintes de la santé aux joues pâles et creuses. Les hommes abattus par les excès de travail, les ennuis ou les excès, trouveront une guérison certaine dans les Pilules Roses. En vente chez tous les marchands ou envoyées par la maille franc de port, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2.50 en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Company, Brockville, Ont., ou Schenectady, N. Y. Méfiez-vous des imitations ou des articles substitués que l'on viendra dire "tout aussi bons".

—A l'occasion de la fermeture du Parc Perras, la bande de la cité fera les frais de la musique demain soir samedi le 28. Un programme spécial sera exécuté par les artistes déjà connus.

NOTES DE HULL

—Afin de permettre nos employés de prendre part à l'Exposition, le SPECTATEUR n'a pas paru mardi.

—M. Frs. Gavard, fabricant de vin de cette ville, a obtenu à l'exhibition centrale d'Ottawa, un diplôme pour son excellent vin.

—Le fils de M. Onézime Laberge, de la rue Principale qui demeurait à Chicago, depuis plusieurs années est arrivé à Hull, mercredi.

—L'honorable M. Ouimet a présidé hier l'ouverture de l'exposition de Collingwood, Ont.

PROVINCE DE QUÉBEC
District d'Ottawa

Avis public est par le présent donné, en conformité du cha. 13, de la 57 Vict., article 26, modifiant l'article 1080 des statuts refondus de la province de Québec, qu'une requête sera adressée au lieutenant gouverneur en conseil, de la part de François Gavard, fabricant de vin, de la cité de Hull, dit district d'Ottawa, à l'effet d'obtenir la remise de l'amende de \$75.00, à laquelle il a été condamné aux sessions spéciales de la paix, à Hull susdit, le treize septembre courant, pour avoir vendu du vin du pays en quantité moindre que deux gallons, et avoir permis de boire de ce vin dans son établissement à Hull susdit, et ce, sur la recommandation du juge qui a prononcé la dite condamnation et pour les raisons mentionnées dans la dite requête.

Les noms de ceux qui ont signé la dite requête, et qui l'ont appuyée de leurs lettres de recommandation, sont les suivants, savoir : — N. Tétreau, notaire et député du comté à la législature, — le Rév. Messire Lauzon, Ptre., Curé, Père Supérieur des Oblats, à Hull susdit, — J. M. McDougall, C.R., — E. S. Aubry, maire de la cité de Hull, — Alfred Rochon, C.R., — F. X. Talbot, avocat, — P. Thos. Desjardins, notaire et secrétaire du conseil du comté, — James Kerr, maître de poste, M. Trudel, J. P., — Alex. Ouimet, médecin, — A. McMahon, avocat, — C. B. Major, avocat, — L. N. Champagne, avocat, — T. J. O. Grondin, dép. notaire, — J. A. Champagne, recorder de la cité de Hull, — J. P. de Martigny, gérant de la banque Jacques Cartier, à Hull, — T. Viau, entrepreneur, — F. A. Labelle, notaire, — J. Alban Laferrrière, journaliste, — A. P. Thibault, trésorier de la cité de Hull, — Isidore Ducharme, marchand de chaussures, — O. Lebrun, épicière, — Antoine Parent, peintre, — D. C. Simon, agent d'assurance, tous citoyens de la cité de Hull, et L. G. Routhier, médecin, de la cité d'Ottawa

C. B. MAJOR, Avocat,

A. McMAHON,

Procureurs du requérant.

Frs. GAVARD,

Hull, 27 septembre 1895.

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District d'Ottawa

COUR SUPÉRIEURE

Re-Succession vacante de Joseph Grondin, en son vivant commerçant de Papineauville, district d'Ottawa.

Une assemblée des parents et des créanciers sera tenue jeudi, le trois octobre prochain à deux heures de l'après-midi, au Palais de Justice en la cité de Hull, pour la nomination d'un curateur à cette succession vacante.

Donné en la cité de Hull, ce vingt-sept septembre A. D. mil huit cent quatre-vingt quinze.

Par ordre

T. J. O. GRONDIN

Député protonotaire de la

Cour Supérieure,

district d'Ottawa.

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Pontiac

COUR DE CIRCUIT

Pour le District de Pontiac

Julie Agnès Perreault du Village de Bryson, dans le District de Pontiac, épouse séparée de biens de Frédéric C. Dezouche marchand du même lieu et le dit Frédéric C. Dezouche à l'effet d'autoriser sa dite épouse aux fins des présentes.

Demandeurs

J. A. Geo. Carswell du canton de Litchfield, dans le dit District, Cordonnier.

Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Bryson, 12 Septembre 1895

C. BARSELOU

Greffier de la Cour de Circuit



CARON, ... GARRIERE & CO. ...

Grande vente à réduction des ...

Marchandises

D'ÉTÉ

Aux prix coutant

Sans Réserve

N° 98

Rue Principale

HULL, QUE.

Compagnie d'Exposition du Canada Central

Huitième anniversaire de l'exposition

A OTTAWA

SEPT. 20 AU 28

Entrées fermées le 17 Sept.
Il y a de nouvelles portes et de nouveaux passages grandement améliorés sur le terrain de l'Exposition

Les pâtisseries, les Estrades, les terrains sont considérablement agrandis.

Les salles de Machineries sont nivelées et faites avec beaucoup de goût.

Attention spéciale donnée à la Basse-Cour et à toutes ses dépendances jusqu'au passage principal.

BATISSE DE LAITERIE PERMANENTE

Dans laquelle six réfrigérateurs nouveaux et appropriés ont été placés, lesquels donnent à peu près 2500 pieds cubes de réfrigérant.

De nouveaux chemins sont faits pour aller aux étables afin d'éviter de croiser les rails de chemins de fer.

Il y aura de nouveaux aménagements qui n'ont pas été égaux dans aucune exposition, ainsi la courses des ballons et la tombée des parachutes.

Le prix montant de la liste \$14000.00 offert en prix à part d'une liste de 35 "spéciaux" incluant 25 médailles d'or, Médailles d'argent et de Bronze, Coupe d'argent et de médailles spéciales pour chaque prix.

Les Médailles d'or données par cette Compagnie sont reconnues pour être les meilleures et les plus belles données par aucune autre Compagnie existante.

De grosses Bourses sont offertes par le Département pour les Courses au trot et au galop.

Soirées, Grand Spectacle par les Militaires, reproduisant le Siège de Sébastopol et de Malakoff et de Rédan accompagné de musique, feu d'artifice et autres jeux.

Ne manquez pas de visiter cette Exposition d'Ottawa.

Pour toute information, adressez-vous à

E. McMAHON, Sec

26 rue Sparks

Président

NOUVEAU MAGASIN

Je soussignée, désire annoncer au public de Hull et des environs que j'ai ouvert au No 164 rue Principale bloc Monk, un magasin de

Sous-vêtements, articles de broderies et de fantaisie pour Dames et Messieurs.

Toutes commandes pour la confection d'habillements pour hommes ainsi que costumes de dames recevront une attention toute spéciale à des prix modérés.

DLE EMMA VAILLANCOURT
164 rue Principale Hull



ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à mardi 15e jour d'Octobre prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription "Soumission pour Superstructure du pont de Burlington" pour la construction de la superstructure d'un Pont tournant sur le chenal de Burlington, près de la cité de Hamilton, Ontario, suivant les plans et devis exposés au bureau de la Douane de Hamilton et au Département des Travaux Publics à Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à la somme de mille deux cents piastres (\$1200), payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics
Ottawa, 16 Septembre 1895



AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une Session de la Cour du Banc de la Reine ayant juridiction Criminelle dans et pour le District d'Ottawa, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Hull, le quatorzième jour d'Octobre prochain (1895) à dix heures de l'avant-midi. Je donne en conséquence avis à tous Magistrats, Juges de paix, Coronaires, Constables, Huissiers et autres ministres de la Justice du dit District, dont le devoir est d'assister à la dite Cour, d'être là et alors présents en personne pour faire ce qui pourra leur être légalement ordonné de faire,

LOUIS M. COUILLÉE

Shérif.

Bureau du Shérif,
Cité de Hull, 14 Septembre 1895.

MADAME ED. WATERS

Désire informer les dames et demoiselles de Hull et des environs qu'elle donnera à l'avenir des leçons de

Peintures,
Broderies,
Articles de fantaisies,
etc., etc.

à sa résidence, rue Principale, en face du bureau de Poste, en haut de l'imprimerie du Dispatch.

6 leçons pour \$1.

Dme Ed. WATERS.

